



## FADOQ – THETFORD

### **Indemnisation Intact assurance**

#### **« Important »**

Compte tenu des difficultés qu'éprouvent présentement un membre pour renouveler sa carte de membre, le Réseau FADOQ vient de recevoir d'Intact Assurance une confirmation d'assouplissement de sa politique d'indemnisation en cas d'un sinistre touchant un membre assuré.

Cet assouplissement peut s'appliquer exclusivement pour les renouvellements de cartes prenant effet à compter du 1<sup>er</sup> mars jusqu'au 30 avril 2020.

**Cette dite politique indique que « Pour bénéficier des avantages du programme « Librespace FADOQ » d'Intact Assurance, la carte de membre de l'assuré doit être en vigueur au moment d'un sinistre.**

Le directeur général du Réseau FADOQ a ajouté qu'au fur et à mesure que la situation va évoluer, Intact Assurance pourrait prolonger cette période d'assouplissement.